

## **Mesures de protection de l'UE concernant l'acier : il faut désormais prendre des mesures pour limiter les dégâts**

**Lundi soir, le Conseil européen et le Parlement européen se sont mis d'accord sur les mesures de protection définitives concernant les importations d'acier. Celles-ci constituent un durcissement significatif par rapport à la pratique actuelle et touchent de plein fouet non seulement les usines suisses de recyclage de l'acier, mais aussi de nombreux autres fabricants. Le Conseil fédéral est désormais appelé à agir avec clarté et à prendre des mesures afin d'amortir autant que possible les conséquences négatives.**

Les nouvelles mesures de protection de l'UE sur les produits sidérurgiques marquent un tournant dans les relations commerciales avec la Suisse. Avec la réduction des contingents tarifaires et l'augmentation du taux de droit de 25 % à 50 %, les usines suisses de recyclage de l'acier sont de facto exclues du marché européen. Étant donné que l'UE constitue le principal marché d'exportation pour les aciéries suisses, ces mesures entraînent un effondrement massif des activités de production et pourraient signifier la fin de l'industrie sidérurgique suisse. Une extension des mesures de protection aux produits en aval pourrait intervenir dès la fin de l'année, ce qui aurait finalement des conséquences massives pour l'industrie technologique et mécanique suisse.

Malgré d'importants efforts, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) n'a pas réussi à négocier une dérogation pour le marché suisse. Une telle dérogation n'est accordée qu'aux trois membres de l'EEE que sont la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. La Suisse doit se contenter d'un statut de pays tiers et ne dispose plus que d'une faible marge de manœuvre dans les négociations concernant les contingents. metal.suisse soutient les efforts du SECO pour négocier une solution favorable aux producteurs suisses. Il faut toutefois désormais prendre des mesures supplémentaires pour garantir la pérennité du site de production suisse et atténuer les changements structurels exogènes induits par la politique industrielle étrangère. Le Conseil fédéral est désormais appelé à élaborer un concept stratégique et à présenter des mesures visionnaires qui soulagent les industries concernées en Suisse de la pression politique étrangère et améliorent la position de négociation de la Suisse vis-à-vis de l'UE.

Au niveau national, des mesures rapides et efficaces pourraient être mises en œuvre :

- Allègements des coûts énergétiques et des surtaxes de réseau. Il faut ici des approches alternatives à la Stratégie énergétique 2050, qui a échoué et s'avère beaucoup trop coûteuse. Une exonération, au moins temporaire, de diverses taxes (par exemple, les coûts d'accès au réseau et les surtaxes de réseau, un WACC réduit) conduirait à des prix équitables au niveau international.
- La libéralisation complète du marché de l'électricité afin de favoriser la concurrence et d'éviter les monopoles d'État
- L'introduction d'une rémunération pour la contribution sociale des centres de recyclage – Le recyclage de la ferraille constitue une infrastructure importante pour l'élimination des déchets. À l'instar d'autres services sociaux tels que l'entretien des paysages par l'agriculture ou le recyclage d'autres matériaux recyclables, le recyclage de la ferraille devrait également bénéficier d'une compensation appropriée.
- Suppression des obstacles administratifs et réglementaires supplémentaires. Cela inclut, par exemple, les obligations de déclaration fastidieuses.

De plus, le Conseil fédéral devrait se demander si les infrastructures suisses peuvent servir à démanteler le site de production suisse. C'est précisément là où des mesures de protection sont mises en place que les producteurs de l'UE profitent aujourd'hui des infrastructures énergétiques et de transport. À elles seules, les deux aciéries suisses de recyclage transforment environ 1,4 million de tonnes de ferraille en acier neuf, qui sera à l'avenir transformé dans des aciéries européennes. Une grande partie de ces matériaux transiteront par la Suisse et utiliseront les capacités de la NLFA ou des routes nationales. La question se pose de savoir si l'infrastructure suisse peut absorber ces tonnes supplémentaires et si la collectivité suisse devrait prendre en charge ces coûts supplémentaires liés aux embouteillages ou à l'entretien lors du transit, alors qu'elle doit déjà supporter les coûts de la mutation structurelle. On peut se demander si l'UE est consciente qu'il s'agit là d'un signe clair de l'intégration de la Suisse dans un marché européen de l'acier et de l'aluminium.

Les signes actuels de l'époque penchent également vers le protectionnisme au sein de l'UE. La Suisse n'y fait pas exception. Afin de minimiser les dommages, le Conseil fédéral doit enfin reconnaître que le modèle de réussite des réseaux commerciaux multilatéraux tel qu'il a été appliqué jusqu'à présent ne fonctionne plus partout et que la Suisse doit explorer de nouvelles voies pour stabiliser son économie. Il faut un concept stratégique qui garantisse la production en Suisse. Sinon, c'est la disparition de tout un secteur industriel, dont dépendent de nombreux emplois, qui menace.

L'association faïtière metal.suisse promeut la construction en acier, en métal et de façades en Suisse et s'engage en faveur du cycle des matériaux métalliques. L'association est convaincue que ses méthodes de construction et ses matériaux peuvent apporter une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Ainsi, les matériaux recyclés sont aujourd'hui la norme et l'association promeut des concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des éléments de construction, tout en soutenant leur mise en œuvre.

### **Contact presse metal.suisse**

Andreas Steffes  
Hendrik Rowedder  
Viaduktstrasse 8  
4051 Bâle  
info@metalsuisse.ch

+41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01  
+41 61 202 94 35